

CONDITIONS DE LOCATION DES CHALETS

GENERALITE

Les logements sont loués meublés du jour d'arrivée entre **15 heures et 19 heures**, au jour de départ entre **8 heures et 11 heures**.

Pendant les vacances scolaires, les arrivées et les départs sont le samedi uniquement. Pour les autres périodes, le jour peut être modifié après accord de la Direction.

La réservation est définitive à partir de la réception de l'acompte et de la signature des conditions de location par le locataire et le propriétaire. La Direction se réserve le droit de refuser une réservation ou d'expulser quiconque causerait des nuisances. En basse saison, ou pour des raisons indépendantes de la volonté de la Direction, celle-ci se réserve le plein droit de modifier voire de supprimer certaines installations ou prestations et animations prévues. L'entretien est à la charge du locataire.

RESERVATION

Le signataire du contrat de réservation doit être majeur, il sera alors responsable du matériel confié. La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers. Les locatifs sont loués pour un nombre de personnes déterminé. Il ne peut y avoir de surnombre, ceci pour des raisons de sécurité.

La réservation ne sera effective qu'après la réception **d'un acompte d'un montant de 25 %** du coût de location. **Le solde du séjour est intégralement payable avant ou à l'arrivée du locataire, sans aucun rappel de notre part**, faute de quoi la réservation pourra être considérée comme annulée et l'acompte conservé. Pour toutes réservations passées moins de 15 jours avant l'arrivée, l'intégralité du montant du séjour sera exigée.

Toute déclaration inexacte sur le bulletin de réservation, notamment sur le nombre de personnes déclarées pour la durée du séjour, entraînera l'interruption immédiate du séjour et toutes les sommes versées resteront acquises au camping.

RETARD DANS L'OCCUPATION

En cas de retard sur la date d'arrivée, veuillez nous prévenir : en l'absence de message, la location devient vacante 24 h après la date mentionnée au contrat. Aucune réduction ne sera accordée dans le cas d'une arrivée retardée. Toute modification de votre date d'arrivée ou de départ ne donnera pas lieu à une compensation ou remboursement que ce soit.

Tout séjour commencé est dû.

ANNULATION

Un problème grave peut vous empêcher de partir comme vous l'aviez prévu. Si vous nous prévenez **30 jours** avant votre arrivée la totalité des arrhes vous sera restituée. Plus de **15 jours**, 50 % des arrhes vous seront restitués et **moins de 15 jours** avant votre date d'arrivée, la totalité des arrhes nous sera acquise.

Toute annulation doit nous être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

REGLEMENT INTERIEUR

Afin de faciliter le déroulement de vos vacances, le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping et dans les locations. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter. Son non-respect pourra entraîner l'interruption du séjour, sans aucun remboursement.

PRISES DE VUE – VIDEO

Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire notre publicité, si vous ne le souhaitez pas il faudrait nous le notifier par courrier recommandé avec accusé de réception, avant votre arrivée.

ANIMAUX

Les chiens et les chats sont admis dans les locations à condition qu'ils ne soient pas laissés seuls et qu'ils ne nuisent pas à l'environnement (abolements, détériorations, déjections...) Ils seront vaccinés et tatoués, le carnet de santé devra être fournis à l'accueil du camping. Ils devront être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et sur la parcelle. **Les chiens de 1^{ère} e 2^{ème} catégories sont formellement interdits. Les N.A.C (Nouveaux Animaux de Compagnie, genre furet, rat... sont interdits).** Tout « oubli » du chien dans le camping devra être ramassé et jeté dans la poubelle pour le confort de tous.

RESPONSABILITE

Le camping de la VERTONNE ne pourra en aucun cas être tenu responsable des pertes d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens, pendant et suite à un séjour. Le locataire est tenu de couvrir sa responsabilité civile par une assurance. Il vous est rappelé que la baignade dans la piscine du camping reste sous l'entière responsabilité des parents ou des tuteurs. En cas de litige, le Tribunal compétent sera celui des Sables d'Olonne.

DIVERS

La piscine est accessible à tous, le port du short de bain est interdit, le port d'un maillot de bain est obligatoire.

Il est formellement interdit de boire, manger, fumer ou jouer au ballon à l'intérieur de la piscine

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au delà du périmètre de chaque emplacement afin de respecter le droit au repos de ses voisins, de même après 22 h les discussions devront se faire silencieusement.

La circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 Km/h et non tolérée dans le camping entre 23 h et 7 h du matin pendant la saison, un parking se trouvant à l'entrée du camping.

Barbecue au charbon de bois interdit, seulement gaz (possibilité de louer des barbecues au gaz à la semaine ou à la journée)

CAUTION

A votre arrivée, un chèque de caution de 250 € vous sera demandé pour garantir les respects de l'installation locative. Un autre chèque de caution de 50 € vous sera demandé pour la propreté du logement à votre départ.

Ces cautions ne constituent pas une limite de responsabilité. **Ces chèques vous seront retournés dans un délai de 15 jours après votre départ par la poste.** Votre caution est aussi engagée en cas de non respect de la consigne de « ne pas fumer » à l'intérieur des locatifs. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une somme de **50 €** sera retenue, correspondant à la caution pour la propreté.

Le nettoyage de fin de séjour est à la charge du locataire : ce ménage implique de jeter les alèses en papier fournies à votre arrivée, essuyer le mobilier, secouer coussins et matelas pour enlever le sable etc..., nettoyer le four micro ondes, plaques de gaz, cafetière, réfrigérateur (le dégivrer la veille de votre départ si besoin), laisser la vaisselle propre et rangée, nettoyer entièrement la salle de bain (lavabo, douche et WC), balayer et nettoyer le sol, laisser le mobilier de jardin propre et ordonné, déposer vos sacs poubelles dans les bacs prévus à cet effet à l'entrée du camping. Prière de ne laisser aucune denrée alimentaire dans la location à votre départ.

Dans le cas d'échange de vaisselle ou mobilier avec un autre chalet, nous vous remercions de bien vouloir restituer ceux-ci à chaque chalet.

Toute l'équipe est vigilante en matière d'hygiène pour votre bien être ainsi que l'esthétisme du camping et de ses équipements.

Madame et Monsieur reconnaissent avoir pris connaissance des conditions générales de location.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

NOMS, PRENOMS Et DATE DE NAISSANCE DES OCCUPANTS DU CHALET

NOM	Prénom	date de naissance	NOM	Prénom	Date de naissance